



COMMUNIQUÉ
STAGE DE FORMATION D'ENTRAINEUR 3^{ème} DEGRE EN AVIRON
SESSION 2024-2025

La Tunisian Rowing Federation organise un Stage de formation d'entraîneur 3^{ème} degré en Aviron en collaboration avec le Centre National de Formation et de Recyclage des Cadres du Sport (CNAFOR) et sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le stage se déroule sur les périodes suivantes :

Période 1 : Tronc commun (Théorie) assurée par le CNAFOR à Radès du 24 au 31 décembre 2024.

Période 2 : Théorie et Pédagogie pratique de la Spécialité assurée par la TRF en mars 2025.

La date des examens théoriques et pratiques sera fixée ultérieurement.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Seront admis pour participer à ce stage toute personne remplissant les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme deuxième degré en aviron reconnu ou admis en équivalence par le ministère de la Jeunesse et des sports.
- Avoir un niveau d'études équivalent à la 6^{ème} année secondaire accomplie de l'ancien régime ou la 3^{ème} année secondaire accomplie du régime actuel.
- Être médicalement, apte à assurer le métier d'entraîneur et ne souffrant d'aucune contre-indication à l'exercice de ces fonctions.
- S'acquitter des frais de formation après acceptation du dossier.
- Disponibilité pour suivre l'intégralité du contenu de la formation.
- Dépôt du dossier de la candidature dans les délais fixés.

IMPORTANT : La commission d'admission et de validation relevant de la Direction Technique Nationale se réserve le droit de sélectionner les candidats sur la base des critères cités plus haut.

**COMPOSITION DU DOSSIER**

- Le formulaire d'inscription dûment rempli (joint au communiqué)
- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport.
- Une copie de la carte d'identité nationale.
- Un justificatif du niveau d'études,
- Une copie du diplôme d'entraîneur 2ème degré
- Un reçu justifiant le paiement des frais de formation fixés à 1000 dinars (Mille dinars) après acceptation du dossier. Ces frais doivent être payés avant le 20 décembre 2024 à la trésorerie de la TRF ou par versement au Compte de la TRF.

Banque : Banque de Tunisie Agence d'Elmenzah

RIB : 05 003 0000075535953 51

Adresse: 08, Allée Ariana 1004, Menzah 1, Tunis

Le dossier est à déposer au siège de la TRF sis au Maison des Fédérations Sportives - Bloc A – 5ème étage Cité Olympique 1003 Tunis ou sur l'adresse e-mail de la TRF hassen.elhaj.trf@gmail.com

Dernier délai d'acceptation des demandes :

Le lundi 16 décembre 2024.

